

Ne dites pas à ma mère que je suis socialiste elle me croit conseiller d'Etat

Autor(en): **Brutsch, François**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **23 (1986)**

Heft 830

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1022995>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 830 4 septembre 1986

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley

Rédacteur:
Marc-André Miserez

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon

Points de vue:
Jeanlouis Cornuz
René Lévy

Abonnement
pour une année: 60 francs,
jusqu'à fin 1986: 20 francs
Vingt-troisième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10 - 15527 - 9

Imprimerie des Arts et Métiers SA

830

Domaine public

Ne dites pas à ma mère que je suis socialiste, elle me croit conseiller d'Etat

On connaît la difficulté pour des magistrats de gauche de participer collégialement à un Exécutif où la droite est majoritaire. Mais elle ne fait que s'ajouter à un autre paradoxe qui lui n'est pas spécifiquement suisse: le fait même de siéger au gouvernement plutôt que dans l'opposition.

Il en résulte une confrontation nécessaire avec les réalités qu'un opposant peut plus facilement ignorer ou idéaliser. Que deviennent dans cette aventure les militants qui ont porté la candidature du magistrat, son parti? Il leur est facile de s'en distancer, le laissant affronter seul les responsabilités. Cette situation est d'autant plus courante pour la gauche qu'elle ne se sent pas tout naturellement de «ceux qui commandent ici». A vrai dire, la position inverse offre une forme de confort intellectuel auquel certains ne répugnent pas...

Divorce entre le magistrat et son parti, incompréhension de la politique menée par les électeurs: ce sont les risques du métier contre lesquels il faut se prémunir.

On a souvent insisté, dans ces colonnes, sur la nécessaire compétence à exiger des gouvernants. Un fauteuil gouvernemental n'est pas une récompense pour service rendu, c'est une mission particulièrement délicate qui exige des qualités de rigueur, de sang-froid, de clairvoyance ainsi qu'une grande capacité de travail. Seule la compétence permet à la gauche de tirer profit d'une participation à l'Exécutif.

Mais la compétence ne suffit pas. Il faut encore qu'elle affiche sa différence avec une compétence de droite et ne renonce pas à incarner des valeurs et des espoirs. Question de communication, sans doute, mais aussi partage des rôles à ne pas accepter entre magistrats et hommes de parti. Pierre

Aubert et Otto Stich d'un côté, Helmut Hubacher et Jean Ziegler de l'autre, et l'on voudrait que les militants et les électeurs s'y retrouvent?

Par rapport aux régimes des pays qui nous entourent, le faible poids médiatique des conseillers fédéraux et autres conseillers d'Etat est une évidence. Et pourtant le renforcement d'une certaine identification est nécessaire.

Il ne sert à rien de rompre avec le verbiage, l'incantation, la démagogie pour mener une politique efficace, préoccupée d'enjeux réels et appliquée à les transformer si ce faisant on laisse s'établir une coupure avec «la base». Montrer le lien entre l'action en cours et les idées que l'on défend devrait être un impératif pour les magistrats de gauche; qui doivent avoir des opinions et les afficher afin que s'articule l'espoir avec la compétence.

Car le socialisme ne se mesure pas en nombre de logements construits, d'emplois créés ou de demandes d'asile acceptées. En demeurant dans un rôle purement gestionnaire, les magistrats prennent le risque d'assimiler à une fin ce qui n'est qu'un moyen, et de ne pas faire la part des choses entre les contraintes du système politique — en particulier la prise en compte d'autres intérêts — et la réalisation de leurs désirs.

La nouvelle génération des conseillers d'Etat socialistes romands symbolise bien cette émergence d'une technocratie de gauche. Par son impact, elle se gagne une incontestable reconnaissance bien au-delà du cercle de ses électeurs traditionnels. Encore faut-il qu'elle ne fasse pas le vide derrière elle.

Pierre Mendès-France fournit toujours un modèle indépassable: la générosité de l'idéal, la rigueur de la pensée, la franchise du discours, la clarté de l'action.

FB